

CAE signe une entente pour acquérir la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier pour 645 millions \$ US afin d'élargir sa position dans ce marché

- **Accès à un plus grand bassin de clients qui exploitent l'une des plus importantes flottes d'avions d'affaires en service au monde**
- **CAE en meilleure position dans le plus important secteur de la formation pour l'aviation d'affaires (avions d'affaires de taille moyenne et de grande taille) doté de la croissance la plus rapide**
- **Augmentation des revenus du secteur Civil tirés de la formation périodique et de la formation avec instructeurs**
- **Croissance des résultats et des flux de trésorerie disponibles au cours de la première année avec un profil de croissance attrayant**
- **Somme additionnelle de 155 millions \$ US pour monétiser des obligations de paiement de redevances existantes et futures à Bombardier et prolongation de l'accord de fournisseur autorisé de formation jusqu'en 2038**
- **Valeur d'acquisition représentant un multiple d'environ 9 fois le BAIIA⁽¹⁾ sur un an**
- **Transaction financée en totalité par un levier financier pro forma qui demeure dans la fourchette cible**

Montréal (Canada), le 8 novembre 2018 – (NYSE : CAE; TSX : CAE) – CAE signe une entente pour acquérir la division Formation pour l'aviation d'affaires (BAT) de Bombardier pour une valeur de 645 millions \$US, ce qui élargit sa capacité à répondre aux besoins en formation des clients qui exploitent des avions d'affaires Bombardier qui, avec plus de 4 800 avions, est l'une des plus importantes flottes d'avions d'affaires en service au monde. L'acquisition servira également à élargir la position de CAE dans le plus important secteur du marché de la formation pour l'aviation d'affaires doté de la croissance la plus rapide, soit celui des avions d'affaires de taille moyenne et de grande taille. L'acquisition fournit à CAE des employés talentueux, de nouveaux clients et des activités de formation périodique bien établies qui sont très complémentaires au réseau de CAE. La division BAT de Bombardier inclut une flotte moderne de simulateurs de vol (FFS) et de dispositifs de formation pour les gammes d'appareils Learjet, Challenger et Global, y compris les plus récents avions d'affaires à large fuselage Bombardier Global 5500, 6500 et 7500.

Au cours du premier exercice suivant la clôture de la transaction, l'acquisition fournira à CAE une croissance des résultats d'un pourcentage à un chiffre (haut de la fourchette) et sera également rentable au niveau des flux de trésorerie disponibles⁽²⁾. Nous prévoyons également une croissance de la marge du résultat opérationnel sectoriel (ROS)⁽³⁾ du secteur Civil de CAE d'environ 100 à 150 points de base. La valeur d'acquisition de la division BAT de Bombardier représente un multiple d'environ 9 fois le BAIIA⁽¹⁾ sur un an. Le BAIIA⁽¹⁾ devrait afficher une croissance à deux chiffres, entraînée par une demande provenant de l'importante base existante d'exploitants des avions d'affaires Bombardier et la mise en service des récents déploiements de FFS et de ceux déjà prévus. L'acquisition de la division BAT de Bombardier, qui est assujettie aux approbations réglementaires, devrait se conclure d'ici la deuxième moitié de l'année civile 2019.

En plus de l'accord portant sur l'acquisition de la division BAT de Bombardier, CAE a accepté de verser 155 millions \$ US afin de monétiser ses obligations de paiement de redevances existantes et futures en vertu de l'accord actuel de fournisseur autorisé de formation (ATP) avec le constructeur d'avions d'affaires. Cela comporte également la prolongation de l'accord ATP jusqu'en 2038. La monétisation représente la somme actualisée de

redevances payable par CAE au cours des 20 prochaines années, et la transaction devrait se conclure d'ici la clôture de l'exercice financier actuel de CAE.

À la lumière de l'échéancier prévu des transactions, les perspectives de CAE pour son exercice financier 2019 demeurent inchangées.

Les transactions sont conformes à la stratégie d'affectation des capitaux de CAE, afin d'équilibrer les investissements en croissance avec le rendement pour les actionnaires, tout en conservant une notation élevée et un rendement cible sur le capital utilisé⁽⁴⁾ de 13 % d'ici l'exercice financier 2022.

« CAE est la plus importante entreprise indépendante de formation pour l'aviation civile au monde, et nous sommes fiers d'appuyer les nombreux exploitants d'avions d'affaires, compagnies aériennes et fabricants d'avions qui comptent sur CAE, leur partenaire de choix, pour leur fournir les solutions de formation les plus complètes et les plus innovatrices au monde », a déclaré Marc Parent, président et chef de la direction de CAE. « Cette transaction représente une solution gagnant-gagnant pour les deux entreprises, qui pourront se concentrer davantage sur leurs secteurs principaux. Nous nous réjouissons à l'idée d'avoir un plus grand accès à l'important marché des exploitants d'avions d'affaires de Bombardier, et de fournir aux clients une expérience de formation de calibre mondial. Les fondements du marché de l'aviation d'affaires sont solides et la division que nous acquérons bénéficie d'une importante clientèle. Nous élargissons notre position dans le plus important secteur de la formation pour l'aviation d'affaires doté de la croissance la plus rapide à un moment opportun. »

Marc Parent a ajouté : « Nous souhaitons la bienvenue aux employés extrêmement talentueux de la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier. Nous reconnaissons la valeur de votre savoir-faire et de votre souci des clients; au sein de l'équipe CAE, vous continuerez à fournir la meilleure formation possible aux pilotes et techniciens d'avions d'affaires de Bombardier. »

La division BAT de Bombardier sera intégrée de façon harmonieuse au sein de CAE étant donné que ses activités sont déjà colocalisées dans les centres de formation de CAE à Dallas et à Montréal. Une fois la division intégrée, les exploitants des avions d'affaires de Bombardier auront un accès plus vaste à la formation, avec un total de sept emplacements de formation pour l'aviation d'affaires de CAE partout dans le monde.

Avec cet accord, CAE ajoutera 12 simulateurs de vol d'avions d'affaires Bombardier à son réseau de formation (y compris un déploiement déjà prévu au cours de l'exercice financier 2021 de CAE), pour un total de 29 FFS d'avions d'affaires disponibles pour la formation partout dans le monde, avec une augmentation de la croissance prévue à court et à moyen terme. CAE exploite plus de 80 simulateurs d'avions d'affaires dans son réseau de formation.

L'acquisition augmente la capacité de CAE à répondre à la demande croissante et à long terme du marché des professionnels de l'aviation d'affaires. CAE estime qu'il faudra former 50 000 nouveaux pilotes d'avions d'affaires au cours des 10 prochaines années (source : *Perspectives sur la demande de pilotes de ligne et de jets d'affaires 2018 de CAE, document disponible pour téléchargement à www.cae.com/civil-aviation*).

Pour procéder à l'acquisition, CAE a un financement constitué de fonds en caisse, prélevés de sa facilité de crédit existante et d'un nouveau prêt à terme.

Valeurs mobilières TD agit à titre de conseiller financier exclusif à CAE.

Présentation :

Ce communiqué est accompagné d'une présentation qui est accessible sur la page des Investisseurs de CAE à www.cae.com/fr/investisseurs/.

Conférence téléphonique pour les analystes financiers et les médias :

CAE organisera une conférence téléphonique et une webdiffusion pour discuter de l'acquisition aujourd'hui à 7 h 15 (HE). La webdiffusion sera accompagnée d'une présentation qui est déjà disponible à <http://www.cae.com/fr/investisseurs/>. Cette conférence téléphonique est destinée aux analystes financiers et aux investisseurs institutionnels, et sera suivie d'une période de questions pour les médias. Le numéro à composer pour entendre cette téléconférence est le 1-877-586-3392 ou le + 1-416-981-9024. La webdiffusion sera accessible sur la page des Investisseurs de CAE à www.cae.com/fr/investisseurs/ et à www.gowebcasting.com/9792.

À propos de CAE

CAE est un chef de file mondial en formation dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et sécurité, et de la santé. Appuyés par plus de 70 ans d'innovations, nous participons à la définition des normes mondiales en formation. Nos solutions innovatrices, qui vont de la formation virtuelle à l'entraînement en vol, rendent le transport aérien plus sécuritaire, gardent nos forces de défense prêtes pour leurs missions et améliorent la sécurité des patients. Nous avons la plus vaste présence mondiale de l'industrie, avec plus de 9 000 employés, 160 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays. Nous assurons chaque année la formation de plus de 120 000 membres d'équipage du secteur civil et du secteur de la défense et de milliers de professionnels de la santé dans le monde. www.cae.com

Suivez-nous sur Twitter @CAE_Inc

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué renferme des déclarations et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995, y compris, mais sans s'y limiter, portant sur notre acquisition proposée de la division BAT de Bombardier mentionnée aux présentes et sur certaines attentes relatives à cette même acquisition. Les déclarations prospectives décrivent des attentes, des projets, des résultats ou des stratégies futurs et peuvent souvent être identifiées par l'utilisation de mots comme « anticiper », « prévoir », « croire », ainsi que d'autres expressions similaires qui ont pour but de signaler les déclarations prospectives ainsi que par l'utilisation du futur ou du conditionnel. Les déclarations contenues dans le présent communiqué, sauf celles qui portent sur des faits historiques, sont de nature prospective et, à ce titre, sont assujetties à d'importants risques, incertitudes et hypothèses. Les résultats ou événements dont il est question dans ces déclarations pourraient différer sensiblement des résultats ou événements réels. Ces déclarations ne tiennent pas compte de l'effet éventuel d'éléments ou événements non récurrents ou spéciaux, notamment des fusions, des acquisitions ou d'autres opérations de regroupement d'entreprises ou de dessaisissement, qui pourraient être annoncés ou survenir après la date du présent communiqué.

Certains risques et incertitudes liés à la transaction décrite dans le présent communiqué incluent, mais sans s'y limiter, les suivants : la conclusion de l'acquisition proposée peut ne pas survenir selon les modalités et à la date prévues, ou ne pas survenir du tout; les approbations réglementaires requises peuvent ne pas être obtenues; des effets défavorables possibles ou des changements dans les relations d'affaires découlant de l'annonce ou de la conclusion de l'acquisition proposée; l'impact potentiel de passifs non prévus sur les perspectives d'avenir, les stratégies commerciales et de la direction pour la gestion, l'expansion et la croissance de nos activités après la réalisation de l'acquisition proposée; les risques et les coûts associés à l'intégration réussie de la division BAT de Bombardier et notre capacité à y parvenir et à atteindre les synergies anticipées; et la réaction de la direction à l'un ou l'autre des facteurs susmentionnés.

Pour obtenir plus de précisions sur les risques et incertitudes inhérents à notre activité, veuillez vous reporter à la section « Rapport de gestion » de notre rapport annuel et à la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Ces documents ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont disponibles sur notre

site Web (www.cae.com) et sur SEDAR (www.sedar.com). Une version papier est également disponible sans frais sur demande auprès de CAE. Ces documents ont aussi été déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, sur formulaire 40-F, et sont disponibles sur EDGAR (www.sec.gov). Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué représentent nos attentes en date du présent communiqué et, par conséquent, peuvent changer après cette date. Nous ne faisons aucune mise à jour ou rectification de nos déclarations prospectives, même si de nouvelles informations deviennent disponibles, sauf si la loi nous y oblige. Le lecteur est mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Mesures hors PCGR et autres mesures financières

Le présent communiqué renferme certaines mesures hors PCGR et d'autres mesures financières. La direction croit que ces mesures hors PCGR fourniront aux investisseurs des renseignements complémentaires utiles sur les résultats financiers de notre entreprise et sur ceux de l'acquisition proposée. Les mesures hors PCGR fournissent une information complémentaire utile et peuvent ne pas avoir une signification normalisée établie conformément aux PCGR. Le lecteur doit se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux PCGR, de les substituer à celles-ci ou de les comparer aux mesures similaires qu'utilisent d'autres sociétés. La direction croit que la présentation de certaines mesures hors PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances tout en leur fournissant des renseignements additionnels sur nos résultats financiers et opérationnels.

(1) BAIIA : bénéfice avant les charges financières nettes, la charge d'impôt sur le résultat et amortissement.

(2) Flux de trésorerie disponibles : Ils correspondent aux flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies, dont sont soustraits les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance, les autres actifs sans lien avec la croissance et les dividendes versés et auxquels sont ajoutés le produit de la cession d'immobilisations corporelles, les dividendes reçus des participations mises en équivalence et le produit des participations mises en équivalence, déduction faite des paiements.

(3) Résultat opérationnel sectoriel : résultat opérationnel, abstraction faite de l'incidence des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition

(4) Rendement du capital utilisé : ce ratio est calculé sur une période de quatre trimestres consécutifs en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, en excluant les charges financières nettes, après impôt, par le montant moyen du capital utilisé.

Reportez-vous aux définitions contenues dans le présent communiqué et à la « Section 5 – Mesures hors PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du premier trimestre clos le 30 juin 2018 pour plus de détails, disponible sur notre site Web (www.cae.com) et sous notre profil sur SEDAR (www.sedar.com) et EDGAR (www.sec.gov).

-30-

Personnes-ressources à CAE :

Médias

Hélène V. Gagnon, vice-présidente, Affaires publiques et Communications mondiales,
1-514-796-5536, helene.v.gagnon@cae.com

Relations avec les investisseurs :

Andrew Arnovitz, vice-président, Stratégie et Relations avec les investisseurs,
1+514-734-5760, andrew.arnovitz@cae.com